

DELEGATION CONCESSIONS CENTRE-OUEST

Cap Vert - Bâtiment D
7B, Boulevard de Berlin
CS 24619
44046 Nantes Cedex 1

Monsieur le Maire Vincent MICHAUT
140 rue du 11 Novembre 1918

45590 SAINT-CYR-EN-VAL

MADAME RAPHAELE PHUNG

✉ grdf-centre-ouest-concessions@grdf.fr

Nantes, le 4 juillet 2024

Objet : Redevance d'occupation du domaine public 2024

Monsieur le Maire,

L'occupation provisoire du domaine public par les chantiers de distribution de gaz naturel sur votre collectivité donne lieu au paiement d'une redevance (ROPDP) conformément à l'article R2333-105-1 du code général des collectivités territoriales modifié par le décret n°2023-797 du 18 août 2023.

Nous avons le plaisir de vous informer que GRDF vous versera un montant de **38,00 €** au titre de l'année 2024 pour cette redevance. Nous vous rappelons qu'il est nécessaire que votre collectivité ait adopté une délibération pour le règlement de la redevance.

Nous vous prions de trouver ci-après un état détaillé vous permettant de vérifier les éléments du calcul de cette redevance. Nous vous remercions de bien vouloir faire émettre, par votre trésorerie, un titre exécutoire de recettes en vous assurant qu'il nous parvienne à l'adresse suivante :

GRDF

Délégation Concessions CENTRE-OUEST
CAP VERT - BATIMENT D
7B. Boulevard de Berlin
CS 24619
44046 NANTES CEDEX 1

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'assurance de ma considération distinguée.


Cécile Andrieux
Déléguée Concessions Centre-Ouest





Annexes

Synthèse de votre redevance

Envoyé en préfecture le 26/09/2024
Reçu en préfecture le 26/09/2024
Publié le 
ID : 045-214502726-20240923-60_2024-BF

| | Montant de la redevance |
|------------------------|-------------------------|
| Total redevance | 38,00 € |
| ROPDP | 38,00 € |

Références

CR 1.21

Vos données

| Code INSEE | Nom de commune | Longueur en m (L) |
|-----------------|------------------|-------------------|
| Résultat global | | 45 |
| 45272 | SAINT-CYR-EN-VAL | 45 |

Calcul de votre redevance

$(0,7 \times L) \times CR$

Le montant retenu de votre redevance est de :

38,00 €